



Conseillers en exercice : 88

Votants :

- Délibération c01-01-2015 à c02-01-2015 : 82
- Délibération c03-01-2015 à c08-01-2015 : 83
- Délibération c09-01-2015 : 84
- Délibération c10-01-2015 à c35-01-2015 : 85

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 16/01/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 27/01/2015

P R O C E S - V E R B A L C O N S E I L D U L U N D I 2 6 J A N V I E R 2 0 1 5

Titulaires présents :

MM. Jacques BILLY, Sophia MARC, Serge MORIN, Marcel MOINARD, Michel PANIER, Jean BOULAIS, Jean-François SALANON, Patrick THOMAS, Adrien PROUST, Jean-Luc CLISSON, Alain LECOINTE, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Claire RICHECOEUR, Michel SIMON, Thierry DEVAUTOUR, Véronique HENIN-FERRER, Thierry BEAUFILS, Stéphanie DELGUTTE, Dany MICHAUD, Brigitte COMPETISSA, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Jean-Pierre MIGAULT, Gérard LABORDERIE, Philippe MAUFFREY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Yamina BOUDAHMANI, Amaury BREUILLE, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORESTEL jusqu'à la délibération c09-01-2015, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Lucien-Jean LAHOUSSE à partir de la délibération c03-01-2014, Simon LAPLACE, Elmano MARTINS, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG à partir de la délibération c09-01-2014, Yvonne VACKER, Claude ROULLEAU, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Jean-Claude FRADIN, Sylvie DEBOEUF, Michel VEDIE, Bruno JUGE, Alain LIAIGRE, Jean-Martial FREDON, Christian BREMAUD, Elisabeth MAILLARD, Sophie BROSSARD, René PACAULT, Jean-Claude BARRAUD, Gérard GIBault, Michel BOURUMEAU, Joël MISBERT à partir de la délibération c10-01-2015, Robert GOUSSEAU, Didier DAVID, Anne BAUDOUIN, Stéphane PIERRON.

Titulaires absents ayant donné pouvoir : Christelle CHASSAGNE a donné pouvoir à Simon LAPLACE, Romain DUPEYROU a donné pouvoir à Florent SIMMONET, Anne-Lydie HOLTZ a donné pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT donne pouvoir à Alain BAUDIN, Guillaume JUIN donne pouvoir à Agnès JARRY, Jacqueline LEFEBVRE a donné pouvoir à Marc THEBAULT, Michel PAILLEY a donné pouvoir à Marie-Chantal GARENNE, Sébastien PARTHENAY donne pouvoir à Eric PERSAIS, Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Christine HYPEAU, Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Gérard EPOULET, Rabah LAICHOIR donne pouvoir à Brigitte COMPETISSA, Pascal DUFORESTEL donne pouvoir à Elodie TRUONG à partir de la délibération c10-01-2015.

Titulaires absents : Rose-Marie NIETO, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Titulaires absents suppléés : Daniel BAUDOUIN représenté par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents excusés : Dany BREMAUD

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Le quorum étant constaté, le Président Jérôme BALOGE ouvre la séance, à 17 h 00, à la Salle Polyvalente de Frontenay-Rohan-Rohan.

Procès Verbal de la séance du Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014 : Procès-Verbal adopté.

C 01-01-2015

DIRECTION GENERALE DES SERVICES - ENGAGEMENT DANS L'ELABORATION DES AGENDA ET SCHEMA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE DANS LE SECTEUR DU BATIMENT ET DES TRANSPORTS (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve l'engagement de la Communauté d'Agglomération du Niortais dans l'élaboration des Agenda et Schéma d'Accessibilité Programmée dans le secteur du bâtiment et des transports.

Adopte : UNANIMITE
 POUR 82
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 02-01-2015

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET CONTRACTUALISATION - CONTRAT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE (CRDD) 2014-2016 (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve l'architecture du Contrat Régional de Développement Durable 2014-2016,
- Autorise le Président à signer le Contrat avec le Conseil Régional Poitou-Charentes,
- Autorise le Président à solliciter les subventions régionales correspondantes et à signer toute pièce relative à chacun des dossiers de subvention individualisé par opération.

Adopte : UNANIMITE
 POUR 82
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 03-01-2015

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET CONTRACTUALISATION - DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE LA DGD "DOCUMENTS D'URBANISME" (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué, le cas échéant, à solliciter la demande de financement,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous documents y afférent.

Adopte : UNANIMITE
 POUR 83
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 04-01-2015

HABITAT - PLH 2010-2015 - PRET A 0% DE LA CAN - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA BONIFICATION D'UN PRET D'ACCESSION A LA PROPRIETE (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide les engagements financiers de la CAN indiqués dans le tableau récapitulatif ci-dessous dans le cadre du dispositif du " Prêt à 0 % de la CAN " :

Demandeur	Adresse du projet	Type d'achat	Montant prêt CAN	Durée prêt CAN	Montant intérêts prêt CAN
Logement 1	NIORT	Neuf/ construction (lot 14)	14 000 €	14 ans	1 711,65 €
Logement 2	NIORT	Neuf/ construction (lot 20)	14 000 €	14 ans	1 555,58 €
Logement 3	NIORT	Neuf/ construction (lot 36)	10 000 €	14 ans	1 111,13 €
Logement 4	CHAURAY	Neuf/ construction (lot 22)	14 000 €	14 ans	1 555,58 €
Total	-	-	52 000 €	-	5 933,94 €

- Autorise, à l'appui de l'offre d'émission de " Prêt à 0 % de la CAN ", le versement en une seule fois, du montant respectif au profit de l'établissement bancaire du bénéficiaire sur pièces justificatives, notamment l'acceptation de cette offre de prêt par l'emprunteur,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les autres documents relatifs à ce dossier.

Adopte : UNANIMITE 83
 POUR 0
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 05-01-2015

HABITAT - PIG LABELLISE "HABITER MIEUX" - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS PRIVES (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide les engagements financiers de la CAN indiqués dans le tableau récapitulatif ci-dessous, concernant l'amélioration de 17 logements anciens existants sur son territoire :

Demandeurs	Communes des logements concernés	Travaux HT éligibles	Subventions Anah agréées	Subventions FART* agréées	Subventions prévisionnelles maximum CAN
Logement 1	CHAURAY	4 997 €	2 499 €	-	1 000 €
Logement 2	VALLANS	5 807 €	2 904 €	-	1 000 €
Logement 3	BESSINES	2 365 €	1 183 €	-	1 000 €
Logement 4	CHAURAY	12 390 €	6 195 €	-	1 000 €
Logement 5	CHAURAY	7 601 €	3 801 €	-	1 000 €
Logement 6	PRAHECQ	7 727 €	3 151 €	-	1 000 €
Logement 7 **	CHAURAY	21 063 €	5 266 €	2 000 €	2 500 €
Logement 8	LA FOYE MONJALULT	48 626 €	7 000 €	3 500 €	1 000 €
Logement 9	SAINT- SYMPHORIEN	24 742 €	10 000 €	3 500 €	1 500 €
Logement 10	SAINT-HILAIRE LA PALUD	37 120 €	18 560 €	3 500 €	6 550 €
Logement 11 **	NIORT	577 578 €	169 603 €	14 000 €	56 000 €
Logement 2***	MAUZE SUR LE MIGNON	10 617 €	5 309 €	3 500 €	699 €
TOTAUX	-	750 016 €	230 162 €	26 500 €	74 249 €

* FART : Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique

** Logement locatif privé conventionné

*** Subvention complémentaire à celle validée par délibération du 15 décembre 2014 (1 500 €)

- Autorise, à l'appui des dossiers de l'Anah, le versement des sommes respectives à l'Union Régionale PACT Aquitaine Poitou-Charentes pour assurer le paiement aux entreprises concernées sur pièces justificatives (principalement la fiche de calcul au paiement de l'Anah), dès lors qu'une convention de subrogation de paiement entre les bénéficiaires et ce dernier organisme ait été adressée à la Communauté d'Agglomération du Niortais.
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les autres documents relatifs à ces dossiers.

Adopte : UNANIMITE 83
 POUR 0
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 06-01-2015

HABITAT - PLH 2010-2015 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION ET L'ADAPTATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide les nouveaux engagements financiers de la CAN relatifs à la construction de nouveaux logements locatifs sociaux et à l'adaptation des conditions de logements du parc locatif social existant sur le territoire communautaire,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs à ces dossiers, notamment les Conventions financières avec les organismes HLM (SA HLM 79 et SEMIE Niort),
- Autorise, sur justificatifs et par opération, le versement des subventions respectives à la SA HLM 79 et la SEMIE Niort.

1/ Concernant le développement d'une offre HLM nouvelle (fiche 5) :

Commune	Adresse de l'opération	Nombre logement	Opérateur	Bénéficiaire	Coût prévisionnel HT *	Subvention prévisionnelle CAN
NIORT	84 rue de la Boule d'Or	01	SA HLM 79	SA HLM 79	120 304 € *	13 500 €
TOTAL	-	01	-	-	120 304 € *	13 500 €

* Acquisition du bâtiment comprise

2/ Concernant l'adaptation du parc HLM existant (fiche 7) :

Commune	Adresse de l'opération	Nombre logement	Opérateur	Bénéficiaire	Montant travaux HT	Subvention prévisionnelle CAN
NIORT	6 rue Victor Schoelcher (Apprt 31)	01	SEMIE Niort	SEMIE Niort	3 786 €	1 500 €
TOTAL	-	01	-	-	3 786 €	1 500 €

Adopte : UNANIMITE
POUR 83
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 07-01-2015

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS - CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA VILLE DE CHAURAY POUR DES TRAVAUX RELATIFS AUX TRANSPORTS URBAINS (M. ALAIN LECOINTE)

Le conseil :

- Approuve le texte de la convention,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la commune de Chauray.

Adopte : UNANIMITE
POUR 83
CONTRE 0
ABSTENTIONS 0
NON PARTICIPE 0

C 08-01-2015

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA VILLE DE NIORT POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION DE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE POUR LES TRANSPORTS EN COMMUN DANS LE PERIMETRE DU PRUS - AVENANT N°2 (M. ALAIN LECOINTE)

Le conseil :

- Approuve l'avenant n°2 à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage à souscrire avec la Ville de Niort,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué à le signer.

Adopte : UNANIMITE
POUR 83
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 09-01-2015,

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET CONTRACTUALISATION - AVIS DE LA CAN SUR LE SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE DE POITOU-CHARENTES (SRCE)

(MME DANY BREMAUD)

Le conseil :

- Emet un avis favorable sur le projet de SRCE Poitou-Charentes.

Adopte : UNANIMITE 84
POUR 0
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 10-01-2015

DEVELOPPEMENT DURABLE - AGENDA 21 - CANDIDATURE DE LA CAN A L'APPEL A PROJET DE L'ADEME POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME EXPERIMENTALE DE LA RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT PRIVE (MME DANY BREMAUD)

Le conseil :

- Confirme la candidature de la CAN à l'appel à projet de l'ADEME Poitou-Charentes pour la mise en place d'une plateforme expérimentale de la rénovation énergétique de l'habitat privé,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à solliciter l'ADEME et la Région Poitou-Charentes pour la demande de subventions et le soutien à la mise en œuvre de l'expérimentation,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer la convention ADEME.

Adopte : UNANIMITE 85
POUR 0
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 11-01-2015

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES - CONVENTIONS DE PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE LA CAN ET LES COMMUNES POUR LES EQUIPEMENTS TRANSFERES (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Approuve les conventions de prestations de services entre la CAN et les collectivités concernées pour l'entretien et le fonctionnement des équipements suivants :

Equipements	Collectivités
Commerce multiservices Le Roche'Esnard	Commune La Rochénard
Médiathèque Louis Perceau	Commune de Coulon
Parcours pédagogique et géologique la Maraichine	Commune Le Bourdet
Base nautique Le Lidon	Commune St Hilaire-La-Palud
Médiathèque Georges Louis Godeau	Commune de Villiers en Plaine
Château de Mursay	SIC Echiré-St Gelais-St Maxire
Aire de petit passage	SIC Echiré-St Gelais-St Maxire

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions.

Adopte : UNANIMITE 85
POUR 0
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 12-01-2015

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES – ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES BESOINS DE LA CAN EN ELECTRICITE (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adhère au groupement de commandes pour l'achat d'électricité,
- Approuve la convention constitutive de ce groupement,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer.

Adopte : UNANIMITE 82
POUR 0
CONTRE 0
ABSTENTIONS 2
NON PARTICIPE 1

C 13-01-2015

TOURISME – MODALITES DE RECOUVREMENT DE LA TAXE DE SEJOUR SUR LA PERIODE 2015-2016 (M. ALAIN GRIPPON)

Le conseil :

- Approuve les modalités décrites dans le règlement de recouvrement de la Taxe de Séjour sur le territoire communautaire pour la période 2015-2016, à compter du 1^{er} février 2015,
- Approuve les tarifs de la Taxe de Séjour pour les logements classés et non classés, fixés pour la période 2015-2016, sous réserve d'éventuelles évolutions législatives ou réglementaires.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	72
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	13
	NON PARTICIPE	0

C 14-01-2015

TOURISME - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2015 A L'EPIC COMMUNAUTAIRE "OFFICE DE TOURISME DE NIORT-MARAIS POITEVIN- VALLEE DE LA SEVRE NIORTAISE" (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 450 000 € au titre de l'année 2015 à l'EPIC Office de Tourisme Communautaire,
- Approuve la convention et autorise sa signature.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	84
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	1

C 15-01-2015

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - AVENANT 1 A LA NOUVELLE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA SCIC ELAN COOPERATIF NIORTAIS, LA CRESS POITOU-CHARENTES ET LA CAN PORTANT SUR LA COORDINATION DU POLE TERRITORIAL DE COOPERATION ECONOMIQUE (M. ERIC PERSAIS)

Le conseil :

- Approuve l'avenant n° 1 à la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs entre la CAN, la SCIC Elan Coopératif Niortais et la CRESS Poitou-Charentes,
- Autorise le versement à la SCIC Elan Coopératif Niortais d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2015, pour un montant de 25 000 €,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention et les documents relatifs à cette affaire.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	85
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 16-01-2015

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - CONVENTION 2015 ENTRE L'UNIVERSITE DE POITIERS, LE DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (M. ERIC PERSAIS)

Le conseil :

- Approuve les termes de la convention Université/Département des Deux Sèvres/Communauté d'Agglomération du Niortais,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	85
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 17-01-2015

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION - EXTENSION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL SUR LA ZA "LA FIEE DES LOIS" COMMUNE DE PRAHECQ - AVENANTS AUX TRAVAUX (M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Approuve les avenants aux marchés de travaux,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les avenants aux travaux.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	85
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 18-01-2015

RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (M. JACQUES BROSSARD)

Le conseil :

- Adopte les créations de postes figurant dans le tableau des effectifs proposés ci-dessous :

Service	Emplois/grades	catégorie	Nbre	Observations
Assainissement	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	3	Prévu dans le budget 2015
Direction Générale	- Ingénieur Principal	A	1	
	- DGA pôle EADT	A	1	
Médiathèque et Lecture Publique	Assistant de conservation	B	1	Suite départ en retraite (poste supprimé à un prochain conseil) et recrutement

Adopte : UNANIMITE
POUR 85
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 19-01-2015

RESSOURCES HUMAINES - CREATION D'EMPLOIS TEMPORAIRES (M. JACQUES BROSSARD)

Le conseil :

- Approuve les créations d'emplois temporaires citées ci-dessous pour le service concerné.

Les autres demandes d'emplois temporaires pour la période estivale seront présentées au printemps 2015.

SPORT D'EAU

Piscine MAGNE

- 3 emplois temporaires rémunérés sur la base d'un ETAPS pour effectuer 140 heures,
- 1 emploi temporaire rémunéré sur la base d'un adjoint administratif 1^{ère} classe maximum sur 6 mois à 0,25 ETP.

Piscine SANSAIS

- 1 emploi temporaire rémunéré sur la base d'un adjoint administratif 1^{ère} classe maximum sur 6 mois à 0,25 ETP.

Adopte : UNANIMITE
POUR 85
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 20-01-2015

RESSOURCES HUMAINES - ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT D'OCCUPATION PRECAIRE AVEC
ASTREINTE ET D'UN VEHICULE DE SERVICE (M. JACQUES BROSSARD)

Le conseil :

- Complète la délibération du 24 janvier 2014 sur les points suivants :

1) Attribue un logement d'occupation précaire avec astreinte soumis au paiement d'une redevance d'occupation et le paiement des charges locatives à compter du 1^{er} février 2015 au membre de l'équipe de direction détachée sur l'emploi fonctionnel cité ci-dessous :

- Directeur Général Adjoint des services de la Communauté d'Agglomération du Niortais, responsable du Pôle E.A.D.T. à compter du 1^{er} février 2015.

2) Attribue un véhicule par nécessité absolue de service à compter du 1^{er} février 2015 au bénéficiaire du membre de l'équipe de Direction détaché sur l'emploi fonctionnel cité ci-dessous :

- Directeur Général Adjoint des services de la Communauté d'Agglomération du Niortais, responsable du Pôle E.A.D.T. à compter du 1^{er} février 2015.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	85
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 21-01-2015

RESSOURCES HUMAINES - MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AUPRES DU SYNDICAT PLAINE DE COURANCE (M. JACQUES
BROSSARD)

Le conseil :

- Approuve la convention de mise à disposition d'agents de la Communauté d'Agglomération du Niortais auprès du Syndicat de Communes Plaine de Courance.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	85
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 22-01-2015

RESSOURCES HUMAINES - REMUNERATION DE L'APPRENTISSAGE (M. JACQUES BROSSARD)

Le conseil :

- Autorise le versement des indemnités liées à l'exercice des fonctions ou sujétions particulières et celles pour heures supplémentaires à titre exceptionnel aux apprentis de la CAN.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	85
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 23-01-2015

RESSOURCES HUMAINES - EMPLOIS D'AVENIR - RECONDUCTION DE LA CONVENTION (M.
JACQUES BROSSARD)

Le conseil :

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention cadre d'engagement avec les services de l'Etat,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à recruter au moins un jeune en emploi d'avenir dans les services de la Collectivité conformément aux objectifs fixés dans la convention cadre.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	85
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 24-01-2015

RESSOURCES HUMAINES - COMPLEMENT A LA DELIBERATION RELATIVE AU REGIME INDEMNITAIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (M. JACQUES BROSSARD)

Le conseil :

- Approuve l'harmonisation des taux pour le personnel de la Communauté d'Agglomération du Niortais avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014,
- Approuve les nouvelles appellations des cadres d'emplois refondus pour l'attribution du régime indemnitaire,
- Approuve la nouvelle liste des bénéficiaires du régime indemnitaire et le principe du maintien à titre individuel (article 88 de la loi 84-53 du 24 janvier 1984), lorsque les situations le nécessitent.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	85
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 25-01-2015

ASSAINISSEMENT - CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA CAN ET LA COMMUNE D'ARÇAIS (M. JOËL MISBERT)

Le conseil :

- Approuve le principe de délégation de maîtrise d'ouvrage dans les conditions ci-avant énoncées et la convention,
- Autorise le Président ou Vice-Président Délégué à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Commune d'Arçais et la Communauté d'Agglomération du Niortais pour la réalisation de travaux de voirie chemin des Barres et tous documents liés à cette affaire.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	85
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 26-01-2015

ASSAINISSEMENT - CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA CAN ET LA COMMUNE DE MARIGNY (M. JOËL MISBERT)

Le conseil :

- Approuve le principe de délégation de maîtrise d'ouvrage et la convention,
- Autorise le Président ou Vice-Président Délégué à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Commune de Marigny et la Communauté d'Agglomération du Niortais pour la réalisation de travaux d'eaux pluviales route de la Forêt au Grand Mauduit et tous documents liés à cette affaire.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	85
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 27-01-2015

ASSAINISSEMENT - INDEMNITE DE NUISANCE POUR DEVERSEMENT D'EAUX PLUVIALES EN CAS DE FORTE PLUVIOMETRIE (M. JOËL MISBERT)

Le conseil :

- Approuve le principe du versement à M. Pierre SARRAZIN d'une indemnité annuelle de nuisance pour déversement d'eaux pluviales sur la parcelle cadastrée 097 AC n°2.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	85
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 28-01-2015

ASSAINISSEMENT - MAITRISE D'OEUVRE POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES PLAINE DE COURANCE ET DES BOURGS DE SAINT-SYMPHORIEN ET GRANZAY-GRIPT (M. JOËL MISBERT)

Le conseil :

- Approuve l'avenant n° 1 au marché passé avec l'entreprise SAFEGE,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer ledit avenant.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	85
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 29-01-2015

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION - CHATEAU COUDRAY SALBART A ECHIRE - RESTAURATION DE LA COURTINE EST - TRAVAUX TRANCHE 2/2 - DEMANDE DE SUBVENTION (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve le programme des travaux pour un montant prévisionnel de 258 000 € HT (soit 309 600 € TTC),
- Sollicite l'aide financière de l'Etat pour un montant de 90 300€,
- Sollicite l'aide financière de la Région et du Conseil Général,
- S'engage à réunir les financements nécessaires à l'exécution de l'opération soit 309 600 € TTC sur le budget de la Communauté d'Agglomération du Niortais et à assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération,
- Indique que le budget prévisionnel de l'opération est le suivant :
 - o Etat (ministère de la culture et de la communication) : 90 300 € (35%)
 - o Région : 38 700 € (15%)
 - o Conseil Général : 15 000 € (5.81%)
 - o Autofinancement : 114 000 € (44.19%)

 - o Montant prévisionnel de l'opération 258 000 € HT

et que le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant : début des travaux en Juin 2015 pour une durée de 12 mois,

- Atteste que la Communauté d'Agglomération du Niortais perçoit le FCTVA sur cette opération,
- Indique que le numéro de SIRET de la CAN est le 200 041 317 00013,
- Précise que la CAN a la libre disposition du terrain et de l'immeuble concerné,
- Indique que le projet n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit déclaré complet,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Adopte : UNANIMITE 85
POUR 0
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 30-01-2015

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION - LE DONJON - RESTAURATION DU SOUBASSEMENT ET DES PARTIES TRES DEGRADEES DE LA FAÇADE NORD-OUEST - TRAVAUX TRANCHE 2/2 - DEMANDE DE SUBVENTIONS (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve le programme des travaux pour un montant prévisionnel de 230 000 € HT (soit 276 000 € TTC),
- Sollicite l'aide financière de l'Etat pour un montant de 80 500 €,
- Sollicite l'aide financière de la Région et du Conseil Général,
- S'engage à réunir les financements nécessaires à l'exécution de l'opération soit 276 000 € TTC sur le budget de la Communauté d'Agglomération du Niortais et à assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération,
- Indique que le budget prévisionnel de l'opération est le suivant :
 - o Etat (ministère de la culture et de la communication) : 80 500 € (35%)
 - o Région : 34 500 € (15%)
 - o Conseil Général : 15 000 € (6.52%)
 - o Autofinancement : 100 000 € (43.48%)

 - o Montant prévisionnel de l'opération 230 000 € HT

et que le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant : début des travaux en mai 2015 pour une durée de 12 mois,

- Atteste que la Communauté d'Agglomération du Niortais perçoit le FCTVA sur cette opération,
- Indique que le numéro de SIRET de la CAN est le 200 041 317 00013,
- Précise que la CAN a la libre disposition du terrain et de l'immeuble concerné,
- Indique que le projet n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit déclaré complet,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Adopte : UNANIMITE 85
POUR 0
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 31-01-2015

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL - CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE D'UNE CLASSE A HORAIRES AMENAGES A DOMINANTE CHANT CHORAL AU COLLEGE FONTANES (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve la convention,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à la signer.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	85
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 32-01-2015

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES - AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA CAN - MEDIATHEQUE PIERRE MOINOT (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve l'avenant n° 2 à la convention de prestations de services entre la Ville de Niort et la CAN concernant la médiathèque Pierre Moinot,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer ledit avenant.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	84
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1
	NON PARTICIPE	0

C 33-01-2015

MARCHES PUBLICS - FOURNITURE DE BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS - LOT 1 (M. JEAN BOULAIS)

Le conseil :

- Approuve le marché décrit ci-dessus et autorise sa signature :

Après déroulement de la procédure, la CAO a attribué le marché comme suit :

Titulaire : SSI SCHAFFER

Montant estimatif : 144 845,00 € HT

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	85
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 34-01-2015.

MARCHES PUBLICS – LOT 4 – SIGNALISATION VERTICALE ET HORIZONTALE FIXE, TRAVAUX NEUFS DE GROSSES REPARATIONS ET D'ENTRETIEN DE VOIRIE, D'ECLAIRAGE PUBLIC, DE RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'ESPACES VERTS POUR LES ANNEES 2015 A 2016 (M. JEAN BOULAIS)

Le conseil :

- Approuve le marché suivant :

Après déroulement de la consultation, le lot 4 a été attribué à SIGNAUX GIROD OUEST.

- Autorise sa signature.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	85
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

Le conseil :

- Approuve les marchés suivants :

Ces marchés à bons de commande, seront conclus pour une durée de 2 ans, renouvelable une fois et se décomposent en 16 lots. Ces marchés sont passés sans montant maximum.

Lots	Désignation	Minimum contractuel en € HT
1	Gros œuvre	30 000
2	Menuiserie bois, cloisons sèches, charpente bois et faux plafond	25 000
4	Couverture, zinguerie, étanchéité	30 000
5	Menuiseries Alu	/
6	Menuiseries Acier	/
7	Serrurerie clôture	15 000
8	Plâtrerie, carrelage	10 000
9	Stores, rideaux	5 000
10	Revêtements sols souples	5 000
11	Peinture, revêtements muraux	15 000
12	Plomberie, sanitaire	10 000
13	Chauffage, ventilation	10 000
14	Electricité, courants faibles	30 000
15	Nettoyage	6 000
16	Maçonnerie, pierre de taille bâtiments remarquables	/

Après déroulement de la consultation, les marchés sont attribués comme suit :

Lot 1 à TROUBAT
 Lot 2 à ETS AUDIS
 Lot 4 à LLS
 Lot 5, 6 et 7 à AUBRY ANDRE
 Lot 8 à NAUDON PENOT
 Lot 9 à ECP
 Lot 10 à GUINOT
 Lot 11 à REVERDY
 Lot 12 et 13 à BRUNET
 Lot 14 à STECO
 Lot 15 à TECHNI PROPORTE
 Lot 16 à SOMEBAT

- Autorise leurs signatures.

Adopte : UNANIMITE
 POUR 84
 CONTRE 0
 ABSTENTION 1
 NON PARTICIPE 0

C 35-01-2015

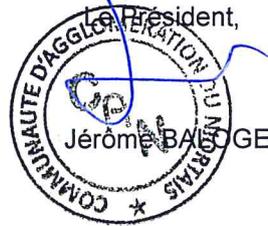
REGIE DES DECHETS MENAGERS - CONSTRUCTION D'UN CENTRE TECHNIQUE SUR LE SITE DU VALLON D'ARTY A NIORT - MODIFICATION DU PROGRAMME - APPROBATION DU COUT PREVISIONNEL - AVENANT AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE (M. PHILIPPE MAUFFREY)

Le conseil :

- Approuve, sur la base du programme modifié intégrant la chaufferie bois et un réseau chauffe-eau solaire, le coût prévisionnel des travaux sur lequel s'engage le maître d'œuvre au stade des études d'avant-projet définitif, pour un montant de 1 865 000 € HT,
- Approuve l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à le signer.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	85
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

Certifie l'affichage
du compte rendu des décisions du Conseil d'Agglomération
Le 27 janvier 2015



COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

Tableau des marchés entre 1000€ HT et 3999€ HT

Date de signature du marché par la CAN	Service	Titre	Montant HT
12/09/2014	Musées	Remboursement de frais pour interventions au musée Bernard d'Agesci	Montant de la facture pour l'association l'Atelier du canal: 233,80 €. Remboursement billet SNCF: 68 €
01/10/2014	RDM	Autocollants tri déchets verts	1 230,00 €
21/10/2014	RDM	Pièces détachées pour le local DDS sur déchetteries	1 595,50 €
29/10/2014	RDM	Fourniture Gasoil non routier Vallon d'Arty	2 568,04 €
04/11/2014	Musées	Défraiement d'un intervenant au musée Bernard d'Agesci	Montant des frais de déplacement : 45,50 € TTC
06/11/2014	RDM	Calendriers collecte 2015, 28 000 exemplaires	1 463,00 €

07/11/2014	RDM	Futs d'huile pour le Vallon d'Arty	1 312,23 €
10/11/2014	RDM	Tonte/fauchage des 3 décheteries	1 000,00 €
12/11/2014	RDM	Gasoil non routier Vallon d'Arty	3 837,02 €
12/11/2014	RDM	Tuyaux de chauffage pour les décheteries	1 003,07 €
13/11/2014	RDM	Carter et joint de carter pour poids lourds	1 304,33 €
13/11/2014	RDM	Fondant neige (sel en cas de chute de neige)	1 329,53 €
17/11/2014	ASST	Fournitures entretien STEP Niort Goillard	1 136,02 €
17/11/2014	ASST	Ajout base de données sur TOPKAPI	2 743,00 €
17/11/2014	ASST	Installation nouveau PC gestion poste STEP Niort Goillard	2 969,50 €
17/11/2014	ASST	Outil de diagnostic à distances STEP Niort Goillard	1 665,00 €
17/11/2014	ASST	Débimètre électromagnétique STEP Niort Goillard	1 119,80 €

17/11/2014	ASST	Modifications sur afficheur STEP Frontenay Rohan Rohan et Arçais	1 492,00 €
17/11/2014	ASST	Mise en télégestion sur TOPKAPI STEP Niort Goilard	2 684,00 €
17/11/2014	ASST	Intervention télégestion	3 976,00 €
17/11/2014	ASST	Fournitures pour camion STEP Niort Goilard	1 270,00 €
19/11/2014	RDM	Pneus poids lourds	2 565,08 €
19/11/2014	RDM	Remplacement "syncros B" poids lourds	2 930,39 €
20/11/2014	RDM	Remplacement volets bac poids lourds	1 850,00 €
21/11/2014	RDM	Embrayage tracteur Fiat	1 705,63 €
21/11/2014	RDM	Tige verrin béquille poids lourds	1 807,43 €
24/11/2014	RDM	Produits d'entretien Vallon d'Arty	1 274,36 €
25/11/2014	RDM	Réparation chargeuse	1 213,26 €

28/11/2014	ASST	Pompe pour poste rue du Grand Puits à Vouillé	1 201,14 €
05/12/2014	RDM	Fourniture Gasoil non routier Vallon d'Arty	2 628,09 €



Décisions concernant des marchés passés au dessus de 4 000 € HT
 (les marchés sont consultables auprès du service des Assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant et/ou Observations
26/09/2014	RH	Contrat avec le Cabinet HOREA Conseil - Audit organisationnel	14 000 € HT
22/10/2014	STI	Acquisition auprès de la Société SCANPOINT SOFTWARE de nouvelles licences utilisateurs Documalis dans le cadre de la dématérialisation des factures fournisseurs	9 900 € TTC
04/11/2014	Marchés Publics	Marché pour la construction du Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021	132 000 € TTC
12/11/2014	PLE	Marché pour la fourniture du système de climatisation de la Pépinière d'Entreprises	29 791 € HT

12/11/2014	STI	Contrat de services support technique et fonctionnel après de la société Val Solutions pour le logiciel Chimed utilisé par le service médical de la CAN	Montant des prestations : 3 jours par an sur site : 1 278 € HT/unité ou 926 € HT par journée consécutive. Facturation complémentaire : 2,53 €/h
18/11/2014	PLE	Amélioration de la ventilation afin d'évacuer les chloramines en parties basses bassin et plages à la piscine champommier - Avenant n°1	Modification du planning initial, prolongation jusqu'au 30 novembre 2014
21/11/2014	RDM	Remplacement de trois conteneurs enterrés collecte des emballages - du verre - du papier	14 430,42 € TTC
25/11/2014	EADT	Accompagnement par un Conseiller Cit'Ergie dans le cadre du renouvellement de la démarche de labellisation Cit'Ergie	24 000,00 €
25/11/2014	STI	Contrat de licence et de service auprès de la société Horoquartz, pour l'assistance téléphonique, la maintenance de matériels et le suivi du progiciel Etemptation utilisé par le service Ressources Humaines de la CAN	4 998,38 € TTC pour 1 an à compter du 1er janvier 2015
25/11/2014	STI	Achat auprès de l'UGAP de trente mini IPAD et d'un PC portable dans le cadre de la création du Musée Numérique	13 701,24 € TTC
02/12/2014	Médiathèques et Lecture Publique	Acquisition de mobilier pour la Médiathèque Madeleine CHAPSAL d'Aiffres	22 585,52 € TTC avec exécution des prestations au début du mois de mai 2015
02/12/2014	STI	Acquisition auprès de l'UGAP d'une assistance à la suite de la Mise en œuvre de la solution de dématérialisation des factures fournisseurs dans le cadre du passage au PESV2 (Nouveau protocole d'échanges dématérialisés)	9 485,60 € TTC

02/12/2014	STI	Acquisition auprès de la Société TIBCO, d'un outil d'optimisation des flux de données pour les sites distants et de la maintenance pour 2 années	Montant des Licences: 8 460,80 € HT Montant de la maintenance pour 2 ans: 3 384,32 € HT
02/12/2014	STI	Contrat auprès de la Société BERGER LEVRAULT pour la maintenance du logiciel "ACTE OFFICE" utilisé pour la préparation et le suivi des Conseils de la CAN	1 435,30 € TTC pour l'année 2015
02/12/2014	STI	Contrat auprès de la Société BERGER LEVRAULT pour la maintenance et l'assistance téléphonique du progiciel "SOLON SUIVI" utilisé pour le suivi des marchés publics de la CAN	1 311,97 € TTC pour l'année 2015
03/12/2014	Musées	Modalités de paiement pour la conception-réalisation d'une application numérique valorisant les collections ornithologiques du Musée Bernard d'Agesci	18 240 € TTC en 3 fois (30%, 30% et solde)
03/12/2014	PLE	Fabrication et pose d'une enseigne sur la façade du Pôle Administratif Marcel Pagnol	8 420 € HT
03/12/2014	STI	Service ETCO - Marché Maîtrise d'Œuvre - Mise aux normes des vestiaires et ouvrages extérieurs de la piscine de Sansais - La Garette	30 682,80 € TTC



Décisions liées à toutes les autres délégations du Président
 (les pièces annexes sont consultables auprès du service des assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant et/ou Observations
10/03/2014	ETCO	Convention pour pose de fourreaux et chambre de tirage pour accueillir la fibre optique	19 915,00 € HT
10/06/2014	ETCO	Convention de mise en place d'ouvrage d'infrastructures passives de télécommunication (fibre optique)	800 € HT
14/10/2014	Musées	Convention relative à la reproduction d'œuvres avec Monsieur Daniel COURANT	/
28/10/2014	Marchés Publics	Avenant au marché n°735/2014 - Extension du Parc d'Activités de Trévins - Mise en sécurité du carrefour rue du Stade / rue de Nauron et viabilisation de terrains à vocation économique - Lot n°4 - Espaces verts	Pas de modification de montant
18/11/2014	ADE	Maison de l'Economie Sociale et Solidaire du Niortais - Contrat d'hébergement avec l'association Uniformation	Montant du loyer: 288,30 €HT/mois pour un an du 1er décembre 2014 au 30 novembre 2015
18/11/2014	PLE	Convention de servitude de passage de canalisations sur propriété privée	616 €
28/11/2014	ADE	Maison de l'Economie Sociale et Solidaire du Niortais - Contrat d'hébergement avec IPSO SERVICES	Montant du loyer: 299,73 €HT/mois pour un an du 1er novembre 2014 au 31 octobre 2015

02/12/2014	Sports d'Eau	Mise à disposition de la piscine Pré-Leroy le 6 décembre 2014 pour l'organisation du Téléthon par l'Association des Plongeurs de Niort et des Environs (A.P.N.E.E.)	/
03/12/2014	ADE	Maison de l'Economie Sociale et Solidaire du Niortais - Contrat d'hébergement avec la ligue Poitou-Charentes Fédération Sportive et Culturelle de France	Montant du loyer: 320,46 €HT/mois pour un an du 6 novembre 2014 au 5 novembre 2015
03/12/2014	ADE	Maison de l'Economie Sociale et Solidaire du Niortais - Contrat d'hébergement avec la Coopérative La Ruche OXALIS	Montant du loyer: 372,28 €HT/mois pour 2 ans du 1er novembre 2014 au 31 octobre 2016
09/12/2014	ETCO	Convention alimentation en eau potable et création d'un poteau incendie à l'aire des gens du voyage de Chauray	8 341,37 € HT pour l'eau potable et 1 366,21 € HT pour la pose d'un poteau incendie

Date de dépôt de la décision en Trésorerie	Services	Titre	Montant et/ou Observations
19/11/2014	Finances	Cessation de fonctions d'un mandataire pour la régie de recettes du Centre Aquatique des Fraignes à Chauray	/
24/11/2014	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la piscine Champommier à Niort	/